

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 - Généralités

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de régir les relations contractuelles entre tout utilisateur client de CARDONNEL Ingénierie (dénommé « le Client ») et la société CARDONNEL Ingénierie, SAS au capital de 247 500 €, RCS EVRY B 323266387 dont le siège social est situé 5 rue de la Mare à Tissier 91280 SAINT PIERRE DU PERRY, dans le cadre de son activité de vente de logiciels.

Article 2 - Objet et champ d'application

Tout achat et tout abonnement à une licence impliquent l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du Client acheteur, sauf négociation de conditions particulières avec CARDONNEL Ingénierie signées par les deux parties et annexées lors de la commande à ces conditions générales de vente. En validant sa commande, le Client reconnaît expressément accepter sans réserve les présentes conditions générales de vente qui constituent la loi des parties.

Article 3 – Ouverture des droits

3-1 Prise de commande

Si le Client s'estime insuffisamment informé sur les caractéristiques des logiciels fournis par CARDONNEL Ingénierie, il peut préalablement à toute commande, solliciter des informations complémentaires sur les produits auprès de CARDONNEL Ingénierie, par email ou par téléphone. CARDONNEL Ingénierie s'engage à lui fournir toutes les informations complémentaires nécessaires.

Les commandes ne seront définitives que lorsqu'elles auront été confirmées par une commande + paiement en ligne, ou par un bon de commande dûment signé par le représentant légal du Client ou toute autre personne habilitée à cet effet accompagnée de son paiement.

A réception du paiement, la validation des droits par CARDONNEL Ingénierie valide les droits d'utilisation de la licence.

3-2 Modification de commande

Les termes des commandes transmises par le Client sont irrévocables pour le Client; toute demande de modification devra faire l'objet d'une acceptation écrite de CARDONNEL Ingénierie. Dans cette hypothèse, CARDONNEL Ingénierie ne sera pas tenu par les délais initialement convenus.

3-3 Refus de commande

Dans le cas où le Client passe une commande sans avoir procédé au règlement de la (des) commande(s) précédente(s), CARDONNEL Ingénierie pourra la refuser, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

A titre exceptionnel, CARDONNEL Ingénierie se réserve le droit de refuser une commande dès lors que cette dernière présentera un caractère anormal tant au regard de la véritable identité de son auteur que de la propriété du moyen de paiement utilisé et/ou de l'adresse de livraison fournie.

Article 4 – Ouverture des droits

4-1 Conditions

L'ouverture des droits ne peut intervenir que si le Client est à jour de ses obligations à l'égard de CARDONNEL Ingénierie et pour la durée spécifiée au contrat.

4-2 Modalités

La date de début du droit d'utilisation du logiciel correspond au jour où la licence est activée.

Cette activation est réalisée par la Hotline à réception des paiements (uniquement les jours et heures ouvrés). Le renouvellement de la licence ne pourra s'effectuer qu'une fois la durée de la licence initiale écoulée.

4-3 Réception

Les réclamations sur la non-conformité des produits souscrits par rapport aux produits commandés doivent être formulées dans les **8 jours** de la livraison du produit. Au-delà la réclamation est irrecevable.

Article 5 – Demande de remboursement

Toute demande de remboursement est soumise à l'accord écrit de CARDONNEL Ingénierie.

En cas de rétractation, toute demande de remboursement doit être faite par écrit dans un délai maximum de 15 jours à partir de la date de paiement du produit. Les frais de gestion (80 € HT) sont à la charge du client. Tout remboursement accepté entraînera l'établissement d'un avoir et d'un remboursement au Client, déduction faite des frais de gestion.

Article 6 - Garantie

6-1 Etendue

Il incombe au Client de vérifier que les produits commandés correspondent à ses besoins, étant précisé que, préalablement à la passation de la commande, le Client a eu la possibilité de s'informer de façon détaillée auprès de CARDONNEL Ingénierie sur de la nature des outils.

Si le Client estime que les produits étaient entachés de défauts ou de vices, il devra en avvertir CARDONNEL Ingénierie par lettre recommandée avec accusé de réception dans les meilleurs délais, en précisant la nature et l'étendue du défaut ou du vice allégué et en fournissant tous les justificatifs quant à la réalité de ceux-ci.

Pour toute demande, le Client devra impérativement fournir la facture du produit défectueux. Si au vu des éléments fournis il s'avérait que les produits souscrits étaient effectivement défectueux ou entachés de vices, alors CARDONNEL Ingénierie s'engage à remplacer gratuitement tous les produits reconnus défectueux ou entachés de vices.

6-2 Exclusions

La garantie de CARDONNEL Ingénierie ne s'applique pas aux vices et défauts résultant : d'une cause externe aux produits ; d'une faute du client ; d'une utilisation des produits non conforme aux recommandations ou aux notices d'utilisation ; de toute modification réalisée sur les produits sans l'autorisation préalable de CARDONNEL Ingénierie ; d'un défaut d'entretien ou d'une usure normale. La garantie ne peut en aucun cas avoir pour effet de prolonger la durée de vie des produits.

En cas de non prise en charge des réparations au titre de la garantie, CARDONNEL Ingénierie établira au Client un devis de réparation.

Article 7 - Responsabilités

Il est convenu entre les parties que la responsabilité du vendeur ne pourra être engagée qu'au titre des dommages directs causés par le Produit, à l'exclusion de tous autres dommages ou préjudices de quelque nature que ce soit.

Chaque Produit est associé à une licence qui conditionne en partie son prix. Les licences déterminent le cadre autorisé d'utilisation des applications. En aucun cas CARDONNEL Ingénierie ne peut être tenu responsable d'éventuelles erreurs de résultats données par les applications d'aide à la décision, sachant que seuls les bureaux d'études habilités utilisant des méthodes agréées peuvent émettre des documents opposables.

Article 8 - Tarif - Prix

Tout devis préalablement établi sera valable pour une durée de 1 mois. Les logiciels de CARDONNEL Ingénierie sont fournis au prix en vigueur au moment de la passation de la commande. Les prix s'entendent nets Hors taxe, hors frais port le cas échéant.

Les prix de vente ou d'abonnements indiqués sur le site internet de CARDONNEL Ingénierie et sur ses devis en ligne sont en euros hors taxes, hors frais de livraison et de transport. Les droits et taxes sont facturés à leur taux légal à date de la facturation. Les frais de livraison et de transport sont offerts pour toute livraison sur le territoire métropolitain. CARDONNEL Ingénierie se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur qui auront été indiqués au Client sur les devis envoyés dont la date est encore valide.

Article 9 - Facturation

Tout achat ou abonnement fera l'objet d'une facturation et une facture sera délivrée dès la réalisation de la vente, conformément aux dispositions de l'article L.441.3 du Code du commerce.

La facture correspondant aux produits commandés est adressée au Client par mail le jour de la date de validation de la licence.

Article 10 - Paiement

10.1 Délai :

Paiement à la commande, par chèque ou par virement, paiement en ligne par CB.

Pour toute demande de règlement échelonné ou utilisant un autre mode de paiement, le Client prendra contact avec

CARDONNEL Ingénierie au moment de la passation de commande.

10.2 Modalités

Les règlements seront effectués par CB (en ligne via un site bancaire sécurisé sur la plateforme Espace-Cube), par chèque ou par virement à la commande : une photocopie de la pièce d'identité pourra être demandée au Client en fonction du montant de la commande (montant supérieur à 1000 € Net H.T), le Client pourra contacter CARDONNEL Ingénierie pour effectuer un paiement en 2 fois sans frais en envoyant 2 chèques à CARDONNEL Ingénierie au 5 rue de la Mare à Tissier 91280 SAINT PIERRE DU PERRY. Le premier chèque est encaissé à réception de la commande, et l'autre sera encaissé à 30 jours d'intervalle à compter de la date de réception desdits chèques.

CARDONNEL Ingénierie ne consent aucun escompte pour règlement à une date antérieure à celle des présentes conditions générales de vente.

10.3 Retard de paiement

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal, majorées d'une indemnité forfaitaire fixée à 40 euros. En application de l'article L.441-6 du Code du commerce, ces pénalités sont exigibles de plein droit sur simple demande de CARDONNEL Ingénierie.

En cas de défaut de paiement avéré par le client, CARDONNEL Ingénierie se réserve le droit de désactiver à distance la licence des outils commandés par le client.

Article 11 - Réserve de propriété

Les produits souscrits restent la propriété de CARDONNEL Ingénierie qui en délègue un usage conforme à la licence au Client. A défaut du paiement du prix à l'échéance convenue, CARDONNEL Ingénierie suspendra la licence, la vente ou l'abonnement sera alors annulé de plein droit si bon lui semble et les acomptes déjà versés resteront acquis en contrepartie de la jouissance des logiciels dont aura bénéficié le client durant la période écoulée. Les produits restant la propriété de CARDONNEL Ingénierie, il est interdit au client d'en disposer pour les revendre ou les transformer.

Le client n'acquerra aucun droit de propriété notamment industrielle et/ou intellectuelle sur les programmes (sources...etc.), vidéos et tout élément graphique (ou interactif) élaborés par CARDONNEL Ingénierie.

Le "Code Source" des programmes développés demeure la propriété entière et exclusive de CARDONNEL Ingénierie selon le Code français de la propriété intellectuelle (articles L.121-1 à L.121-9). Toute utilisation non autorisée, de compilation ou autre méthode conduisant à l'obtention illicite du code source donneront lieu à des poursuites.

Les images, sons et vidéos demeurent la propriété entière et exclusive de CARDONNEL Ingénierie selon le Code français de la propriété intellectuelle (articles L.121-1 à L.121-9). Toute utilisation ou diffusion en dehors du cadre fixé par la licence, donnera lieu à des poursuites.

Article 12 - Force majeure

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de CARDONNEL Ingénierie. Dans de telles circonstances, CARDONNEL Ingénierie préviendra le client par écrit dans les 24 heures de la date de survenance des événements, le contrat liant les deux parties étant suspendu de plein droit, sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement.

Si l'événement venait à durer plus de 30 jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat de vente conclu pourra être résilié par la partie la plus diligente, sans qu'aucune des parties puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

Article 13 - Attribution de juridiction

Pour toutes les contestations relatives aux ventes réalisées par CARDONNEL Ingénierie ainsi que celles relatives à l'interprétation des conditions générales de vente, seul sera compétent le tribunal de commerce d'EVRY.

Article 14 - Droit applicable

Toute question relative aux présentes conditions générales de vente qui ne serait pas traitée par les présentes stipulations contractuelles, sera régie exclusivement par la loi française.